



COLLECTIFS D'ENTRAINEMENTS

Saison 2018-2019

COLLECTIF JEUNE PISTOLET 10 METRES CADETS/ JUNIORS	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration suivant l'ordre du classement régional. - Moyenne de 545/600 sur 4 compétitions référentes (DPTX-RGX-CDF et 1 CN) de la saison précédente. - Sur proposition de l'encadrement après validation du REL.
Tranche d'âge concernée	<ul style="list-style-type: none"> - 14 à 20 ans
Effectifs	<ul style="list-style-type: none"> - 6 à 8 Tireurs
Objectif Sportif	<ul style="list-style-type: none"> - Qualification aux CDF. - 1 ou plusieurs tireurs dans les 10 premiers au palmarès (horizon 2018-2019).
Organisation de la formation sportive	<ul style="list-style-type: none"> - Entraînements hebdomadaires (Suivi via application shootétic) - 1 stage évaluatif en début de saison (Septembre). - 1 stage mensuel (Octobre à décembre vacances scolaire) - 1 stage de préparation aux CDF (Janvier) - Compétition de références (DPTX-RGX-CDF-1 CN) - Aide à la préparation sportive collective et individualisée
Organisation et encadrement	<ul style="list-style-type: none"> - Un entraîneur diplômé (BFE1 Minimum) - Soutien ATR et/ou intervenant
Entraîneur(s) du collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Julien GENDRE (DEJEPS)
Management du collectif	Responsables : <ul style="list-style-type: none"> - Président Commission pistolet. - Entraîneur(s) du collectif. - Responsable Entraînement ligue (REL).
Stand	Regroupement du collectif sur divers stand de chaque département.
Convention et cahier des charges	Convention d'entraînement individualisée.